

2025/084

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2025-021

Date de la convocation : 05/03/2025

Conseillers en exercice : 123

Conseillers présents : 74

Conseillers représentés : 14

Le treize mars deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre, 002 ETIENNE Philippe, 004 LOUIS Jean-Marc, 005 CHANCE Jean- Michel (Jean-Pierre 010 CORNEILLE), 006 NANJI Désiré, 009 HERBAY Christelle, 010 CORNEILLE Jean-Pierre, 011 PERTUS Xavier, 012 RATAUX Frédéric (Loïc 013 LALONDE), 013 LALONDE Loïc, 014 FRANGEL Yann, 015 THIERION Vincent, 017 BESTEL Bernard, 019 DEGUY Bernard, 020 MARCHERAS Laetitia (Francis 029 SIGNORET), 021 LAURENT-CHAUVET Pierre, 022 DESTENAY Roland, 024 DE POUILLY Jean (Pierre 021 LAURENT-CHAUVET), 025 NIZET Sylvain, 026 LOBIDEL Alain, 028 MEIS Michel, 029 SIGNORET Francis, 030 HAULIN Eric, 031 LALLEMENT Séverine, 033 VAIRY Lionel, 034 CANNAUX Francis, 036 PIERSON Florent, 037 LEFORT Sylvie, 038 SEMBENI Anne (Sylvie 037 LEFORT), 039 LHOTEL Philippe (Benoît 046 SINGLIT), 042 HUSSON POISSON Fanny (Eric 044 POU CET), 043 SEMBENI Peggy, 045 QUEVAL Guillaume, 046 SINGLIT Benoît, 048 FOURCART Marie Hélène, 049 ANDREY Danielle, 051 RAGUET Philippe, 055 VERNEL Martine, 056 CHOAY Corinne, 057 DEMISSY Pierre, 058 RAULET Olivier, 059 LECLERCQ Guy, 060 MANCEAUX Christophe, 061 BOUILLEAUX Jean Pol, 062 PIEROT Chantal, 063 AUROUX Emmanuel, 067 ROUSSY Elise (Guy 059 LECLERCQ), 068 HAULIN Bertrand, 069 OUDIN Hubert, 070 GROSSELIN Jacques, 075 GUERIN Anne Marie, 080 LORFEUVRE Gérard, 081 ROBIN Dominique, 083 LEROY Yves, 084 FLEURY Vincent, 086 MACHINET Thierry, 087 SALEZ René, 088 MALVAUX Frédéric, 089 VAN DEN BERGH Charles, 090 PIRAS Caroline, 091 BOUILLON Mathieu, 092 MOUTON Francis, 093 BOUILLON Daniel, 095 NOCTON Thierry, 096 LESOILLE Patrick, 097 AUDEGOND Michaël, 098 BESANCON Tony, 099 LE GALL Jean François, 100 CANIVENQ Roland, 101 DAUPHY Bruno, 102 BAUDART Martine, 103 BERGERY Marie Claude, 104 BOLY Francis, 105 CARPENTIER Dominique, 108 COURVOISIER Frédéric (Jean Baptiste 115 MACHINET), 110 DION Valentine, 111 DUGARD Yann (Nadège 117 LAMPSON), 112 FESTUOT Annie, 114 COSSON Geneviève (Valentine 110 DION), 115 MACHINET Jean Baptiste, 117 LAMPSON Nadège, 118 LEBON Christophe (Dominique 105 CARPENTIER), 120 PAYEN Françoise (Francis 104 BOLY), 121 RENOLLET Hubert (Annie 112 FESTUOT), 122 MAROTEAUX Nathalie, 123 FRAIPONT Anne.

Ont donné procuration 005 CHANCE Jean-Michel (à 010 CORNEILLE Jean-Pierre), 012 RATAUX Frédéric (à 013 LALONDE Loïc), 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis), 024 DE POUILLY Jean (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre), 038 SEMBENI Anne (à 037 LEFORT Sylvie), 039 LHOTEL Philippe (à 046 SINGLIT Benoît), 042 HUSSON POISSON Fanny (depuis 20:25:24 à 044 POU CET Eric), 067 ROUSSY Elise (à 059 LECLERCQ Guy), 108 COURVOISIER Frédéric (à 115 MACHINET Jean Baptiste), 111 DUGARD Yann (à 117 LAMPSON Nadège), 114 COSSON Geneviève (à 110 DION Valentine), 118 LEBON Christophe (à 105 CARPENTIER Dominique), 120 PAYEN Françoise (à 104 BOLY Francis), 121 RENOLLET Hubert (à 112 FESTUOT Annie).

Secrétaire de séance : M. Gérard LORFEUVRE

**OBJET : DESIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT DU GROUPE D'ACTION LOCALE DE
L'ARGONNE ARDENNAISE**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Plan Stratégique National (PSN) de la PAC 2023-2027 approuvé par la Commission européenne le 31 août 2022 et ses versions ultérieures ;

Vu la délibération de la Région Grand Est du 16 décembre 2021 demandant l'Autorité de gestion régionale du FEADER pour la période de programmation débutant en 2023 ;

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le **20 MARS 2025**
et de sa publication ou notification le **20 MARS 2025**

Vu la délibération n° DC2022-86 de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise validant le dossier de candidature de l'Argonne Ardennaise pour la programmation LEADER 2023-2027 et approuvant la candidature de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise ;

Vu la délibération de la Région Grand Est du 24 mars 2023 validant la sélection des GAL LEADER 2023-27 au titre du Programme FEADER Grand Est 2023-27 ;

Vu la notification de la décision de la sélection du Président de la Région Grand Est en date du 27 mars 2023 ;

Vu la délibération n°DC2023-71 de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise instituant le GAL de l'Argonne Ardennaise et acceptant le portage juridique et financier ;

Vu la délibération n°DC2023-72 de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise approuvant le projet de convention relatif à la mise en œuvre du programme LEADER sur le territoire ;

Vu la délibération n°DC2023-87 du Conseil communautaire du 5 octobre 2023 désignant les représentants de la communauté de communes au comité de programmation LEADER ;

Vu la convention relative à la mise en œuvre de LEADER sur le territoire de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise signée le 20 décembre 2023 ;

Vu la délibération n°DC2024-034 du Conseil communautaire du 11 avril 2024 approuvant le projet de règlement intérieur du comité de programmation du GAL de l'Argonne Ardennaise 2023 - 2027 ;

Considérant la nécessité de procéder à l'élection d'un nouveau membre suppléant ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE, à 86 voix POUR et 2 votes blancs :

- ***D'APPROUVER la modification de la répartition des sièges de la communauté de communes au sein du comité de programmation LEADER de la façon suivante :***

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
1. Bruno DAUPHY	1 . Vincent FLEURY
2 . Anne-Marie GUERIN	2. Nadège LAMPSON-GUEILLIOT
3 . Pierre LAURENT-CHAUVET	3. Alain LOBIDEL
4. Gérald LORFEUVRE	4. Nathalie MAROTEUX
5. Frédéric MATHIAS	5 . Hubert OUDIN
6 . Maxime MINET	6 . Françoise PAYEN
7 . Désiré NANJI	7 . Chantal PIERROT
8 . Benoît SINGLIT	8 . Pierre POTRON
9 . Charles VAN DEN BERGH	9 . Yves LEROY

- ***D'AUTORISER le Président à signer tous les actes à venir***

Le secrétaire de séance,



Gérald LORFEUVRE

Le Président,



Benoît SINGLIT